

PUY-DE-DÔME

17

Nombre de fournisseurs

153 500

Production cumulée de bois déchiqueté (en T)

92,3

Puissance cumulée des chaufferies bois déchiqueté (en MW)

134 800

Consommation cumulée estimée (en T)

Après un fort développement entre 2008 et 2013, le nombre de chaufferies bois connaît une stagnation sur le département du Puy-de-Dôme, notamment pour des gros projets structurants tels que les réseaux de chaleur ou les chaufferies bois industrielles. Le contexte actuel de bas coût des énergies fossiles doublé de la moindre capacité d'investissement des collectivités freinent l'émergence de nouveaux projets.

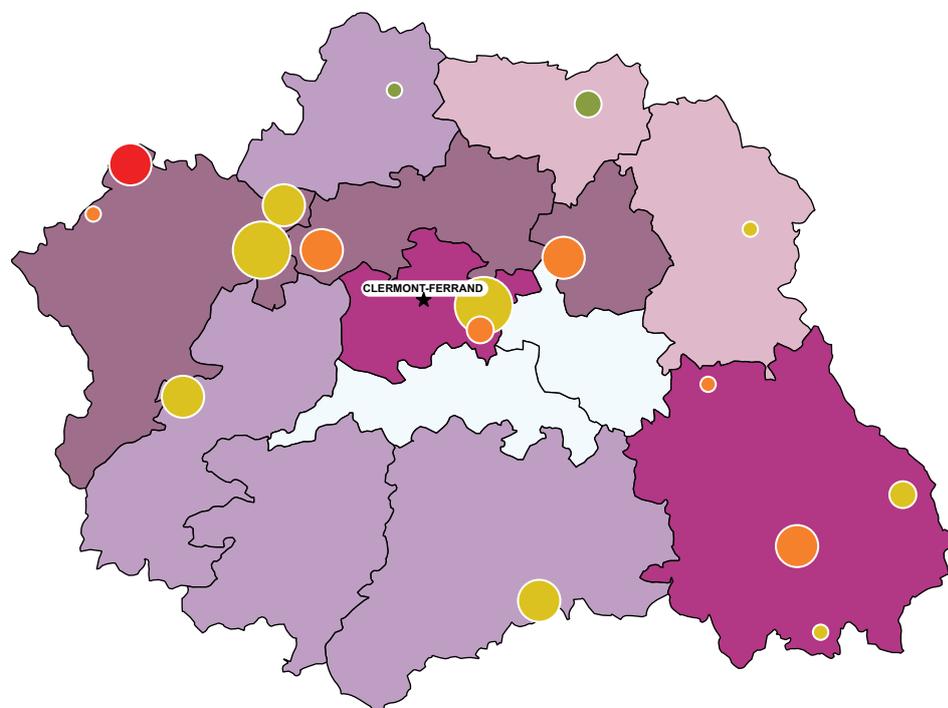
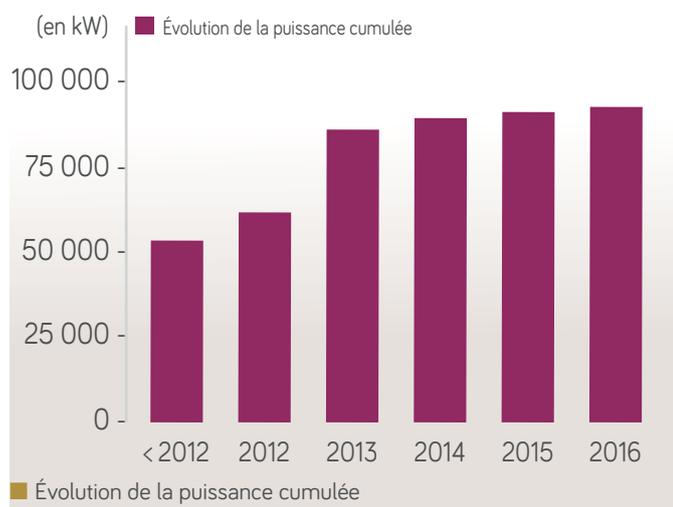
Il existe cependant des perspectives de développement de la filière bois-énergie :

- sur les territoires ruraux via l'offre de nouveaux opérateurs qui proposent des contrats de vente de chaleur bois afin de pallier la difficulté pour les collectivités d'investir dans leurs propres équipements en régie ;

- sur les territoires engagés dans une démarche Tepos-CV qui peuvent bénéficier d'une contractualisation avec l'ADEME pour favoriser la production d'énergies renouvelables. (démarche en cours avec Clermont Auvergne Métropole).

Département à forte dynamique forestière, les fournisseurs de bois énergie implantés localement sont majoritairement constitués d'entreprises d'exploitation forestière et de scieries ainsi que quelques entreprises de récupération de bois de rebut. Leur capacité de production étant nettement supérieure à la consommation des chaufferies bois locales, un certain nombre d'entre elles exportent leurs produits sur des territoires voisins.

Les principales entreprises disposent de leurs propres équipements de broyage et de stockage (plateformes couvertes pour la majorité) et sont en mesure de fournir un produit de qualité adaptée à l'utilisation en chaufferie.



Production :



Production principale des entreprises :

- Majorité plaquette forestière
- Majorité produits connexes de scierie
- Majorité bois fin de vie
- Majorité autre
- ★ Préfecture
- Sous-Préfecture

Puissance cumulée par EPCI⁽¹⁾

- 0 - 150 kW
- 150 - 500 kW
- 500 - 1 000 kW
- 1 000 - 5 000 kW
- 5 000 - 20 000 kW
- > 20 000 kW

■ Production et consommation de bois déchiqueté

⁽¹⁾ EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. Seuls les acteurs ayant répondu à l'enquête figurent sur cette carte.

La certification de qualité ISO 9001 devrait se développer dans les années à venir avec l'extension de l'association Chaleur Bois Qualité + à l'échelle nationale, incluant la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La production de granulés est bien représentée sur le département du Puy-de-Dôme avec l'implantation de deux importantes unités de granulation qui représentent plus de 10 % de la production nationale.